

# L'ex-employé du Musée olympique reste libre

**LAUSANNE.** L'ex-gérant du shop, condamné, ne retournera pas en prison. Il avait détourné près de 1,8 million de francs.

«Mon client est soulagé que l'affaire soit terminée.» Me Véronique Fontana se réjouit du dénouement du procès de l'ancien responsable de la bou-

tique du Musée olympique. Un accord entre les différentes parties, avalisé par le tribunal hier, fixe sa peine ferme à 6 mois. Il les a déjà purgés en détention préventive. Coupable notamment d'escroquerie par métier, l'homme écope également de 3 ans avec sursis. Il doit rembourser la somme détournée, soit 1,77 million.

Entre 1999 et 2010, le Vaudois de 52 ans avait mis en place différents stratagèmes pour escamoter jusqu'à près de 250 000 fr. par an. Il établissait de nombreuses fausses factures et piquait même dans la caisse. Il reconnaît les faits. La somme aurait notamment été dépensée lors de 52 voyages en Thaïlande. Satisfait, le Comité international olympique a pris des mesures pour que le cas reste unique. -LMO



Depuis les faits, le CIO a pris des mesures, renforçant les contrôles.

-KEYSTONE